Vauhallan
Communauté Paris-Saclay

Vauhallan à la Une

#4 Novembre 2020

CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON OU JARDIN DÉCORÉ ET ILLUMINÉ POUR NÖEL

« La municipalité de Vauhallan vous propose de participer au Concours de la plus belle maison ou jardin décoré et illuminé pour Noël et de remporter 1 lot gourmand pour le grand gagnant ! »

Pour participer :
- Photographiez votre maison ou jardin décoré et illuminé ;
- Envoyez vos meilleurs clichés à communication@vauhallan.fr (avant le 11/12 à minuit)

Résultat du concours le samedi 12 décembre.
Ce concours est réservé aux habitants de Vauhallan.

CONCOURS « DESSINE-MOI UN FLOCON ! »

Proposez votre plus beau dessin sur la thématique du flocon en participant au concours ouvert aux enfants et jeunes Vauhallanais. Les dessins sont à réaliser sur le format de votre choix et la technique est libre.

Déposez ensuite votre dessin au service communication de la Mairie de Vauhallan, **au plus tard le lundi 4 janvier 2021**. N'oubliez pas d'inscrire au verso le nom, le prénom, l'adresse et l'âge du participant ainsi qu'un email et téléphone de contact.

4 catégories d'âges seront en compétition : les 3/5 ans, les 6/9 ans, les 10/13 ans et les 14/17 ans. Le jury choisira 3 dessins gagnants par catégorie d'âge.

La remise des prix aura lieu lors de l'exposition de tous les dessins dans la salle polyvalente courant janvier et sera suivie d'un goûter, si la situation sanitaire le permet.

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL : à l'attention des enfants de Vauhallan

Il est temps d'écrire ta lettre ou de réaliser ton dessin pour le Père Noël !

Du samedi 28 novembre au dimanche 6 décembre, **viens déposer ton courrier dans la boite aux lettres du Père Noël située devant la salle des fêtes !**

Pour que le Père Noël puisse te répondre, n'oublie pas d'inscrire ton prénom, ton nom et ton adresse.

Les lutins viendront récupérer les lettres pour les donner au Père Noël.

VAU'HALLOWEEN 2020 !

Merci aux 10 familles vauhal-lanaises qui ont participé au concours Vau' Halloween en cette période si particulière !

Décorer sa maison pour la rendre la plus effrayante possible à l'approche d'Halloween, ce principe était celui du concours dont la Municipalité »

organisait cette année la 1ère édition ! Les Vauhallanais n'ont pas manqué d'imagination et de créativité...

Compte-tenu des mesures sanitaires, les ateliers créatifs, le défilé et le goûter organisés avec les bénévoles ont été annulés mais l'élection a pu être maintenue en adaptant les modalités de vote : le jury ne pouvant se déplacer, a finalement voté d'après les photos adressées par les participants au service communication.

Avec 22 points cumulés, **le GAGNANT du concours est la famille Sylvie DANIEL/Pierre LERNO qui a reçu le cadeau effrayant.**

Photos de la maison gagnante

1 lot effrayant pour le gagnant

Toutes nos félicitations !

Nous remercions les membres du jury composé de :
- Claire CHARPENTIER, Maire Adjointe à la Culture et à l'Événementiel d'Igny ;
- Laure DARCOS, Sénatrice et Conseillère départementale de l'Essonne ;
- Muriel DORLAND, Maire d'Epinay-sur-Orge ;
- Didier PERRIER, Maire de Nozay ;
- Nathalie PERSON DELECROIX, Responsable de la Maison Cocagne ;
- Pauline REFALO, Cheffe de Cabinet d'Igny ;
- Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Vauhallan.

Rendez-vous à tous pour la 2e édition « Vau'halloween » en 2021 !

LE BANQUET DES AÎNÉS ANNULÉ

La municipalité est au regret d'annoncer qu'en raison de la situation sanitaire et des restrictions gouvernementales, le banquet des aînés, qui devait se tenir le deuxième dimanche de janvier 2021, est annulé. Les colis de Noël (pour les personnes de 80 ans et plus) seront distribués dans la matinée du 12 décembre.

LE CHANTIER JEUNES EST TERMINÉ : la 1ère phase d'une rénovation progressive du cimetière

Le chantier jeunes, du 26 au 30 octobre, s'est terminé dans la bonne humeur lors d'une cérémonie organisée dans le respect des contraintes sanitaires sous le préau de l'école primaire. Après un discours de clôture, le maire a gratifié chacun des 8 jeunes d'un chèque de 169 € offert par le SIOM et d'un diplôme.

Remise d'un diplôme par M. le Maire

Le Chantier a permis de procéder à diverses interventions au cimetière :

- désherbage et taille arbustive (espace funéraire, allées secondaires, pieds de mur),
- dégagement des 2 réverbères de leur gangue de lierre afin qu'ils retrouvent leur fonction d'éclairage,
- tri des déchets dans les 2 boxes situés à l'entrée et au fond du cimetière (ces 2 boxes sont destinés à être démolis),
- montage et installation de 2 composteurs fournis par le SIOM et remplis avec les déchets organiques du cimetière,
- nettoyage et fleurissement de la stèle du monument aux morts,
- plantation de 3 citronniers à l'entrée,

Nettoyage et fleurissement des jardinières

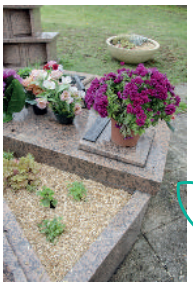

Massifs de l'espace funéraire après intervention

- fleurissement de 3 jardinières récupérées par le CPI.

Le chantier sera suivi par une 2ème phase de travaux :

- la remise en état du dallage menant à l'espace funéraire,

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 s'est déroulée le mercredi 11 novembre 2020 à 10h00 au cimetière de Vauhallan.
M. Bernard Gleize, Maire de Vauhallan, ainsi que quelques représentants des associations d'anciens combattants et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ont participé au défilé jusqu'au Monument aux Morts.

Les discours, en hommage à la mémoire des anciens combattants, la lecture d'un texte par les enfants du CMJ, suivi du dépôt de gerbes, ont ainsi honoré nos anciens.

DES MASQUES POUR LES 6-11 ANS

Le Conseil Régional Ile-de-France a attribué aux communes une dotation **de masques pour les enfants de 6-11 ans.** Ces protections essentielles seront **distribuées à l'école élémentaire de Vauhallan,** Les Sablons, pour leur bonne utilisation.

- la réalisation d'une gouttière en PVC imitation bois sur l'ancien lavoir et l'adjonction d'un collecteur d'eau pluviale de 1 000 litres, habillé de bois pour une meilleure insertion dans l'environnement,
- la pose de 3 nichoirs (chouette, mésange et rouge-queue noir),
- la construction de 2 bacs en palette pour le stockage des bidons d'eau et l'installation de 2 poubelles à déchets de 360 litres sur les dalles en béton (les 2 boxes ayant été préalablement détruits),
- la plantation de la stèle du Monument aux Morts.

Remarque : Un dispositif de compostage collectif à 3 bacs est prévu à l'entrée du cimetière.

Enfin, la réfection du mur et de l'enrobé de l'allée principale clôtureront la rénovation.

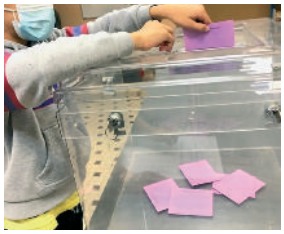

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après avoir déposé leur profession de foi début novembre, les candidats au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont exprimés le lundi 9 novembre en vidéo dans chacune des classes par le biais des tableaux numériques à l'ensemble des élèves de l'école. **Les enfants ont ensuite pu voter pour leurs représentants** le jeudi 12 novembre.

Bienvenue à Eva DA ROCHA, Lucile PUGLISI et Noé VANDEKERSKHOVE, qui font désormais partie du Conseil municipal des jeunes jusqu'à la fin de leur 3e !

RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

Dans le flyer présentant les référents de quartier distribué en octobre, une adresse email était associée à chaque secteur : exemple pour le secteur 4, adresse secteur4.vauhallan@gmail.com

Ces adresses ont été créées pour que vous puissiez dialoguer avec vos référents, leur faire remonter des idées ou des problèmes. N'hésitez pas à utiliser ces adresses email.

Sur les 10 secteurs, seul le secteur 9 (lotissement du verger et Grande rue du 8 mai 1945 n°41 / 44 au n° 109 / 60) n'a pas encore de référents.

Il serait dommage de laisser ce secteur «orphelin». Si vous y habitez et souhaitez être référent, vous pouvez envoyer un email à M. Vincent PAIN, adjoint aux finances et à la participation citoyenne : pain.vincent@outlook.fr

ASSURER LE SUIVI DES PERSONNES FRAGILES

Pendant la période de confinement, du 30 octobre au 1er décembre, un suivi des personnes âgées, voire en situation de vulnérabilité, a été mis en place par la Mairie de Vauhallan et le CCAS.

80 personnes ont été contactées pour appréhender la nature de leurs éventuels besoins et du suivi à mettre en place. Parmi elles, plusieurs foyers ont exprimé le souhait d'être accompagnés pendant cette période particulière.

Pour répondre aux éventuels besoins des aînés et des personnes vulnérables de Vauhallan et assurer un suivi régulier, il a été mis en place deux niveaux de suivi :

- un suivi d'une vingtaine de personnes les plus fragiles par la Mairie (Adeline Perlau, Béatrice Gilardeau, Eva Fernoux, ainsi que M. le Maire) ;
- un suivi de toutes les autres personnes par les membres du Conseil d'Administration du CCAS et les référents de quartier volontaires.

Le principe retenu est d'avoir un échange téléphonique régulier avec chacune des personnes suivies.

L'occasion d'adresser ici un grand merci à tous les volontaires pour leur engagement envers leurs concitoyens.

PERMANENCE « INCLUSION NUMÉRIQUE »

L'**Unité Locale des Vallées Bièvre-Yvette de la Croix-Rouge a mis en place,** à compter du 1er novembre 2020, **une permanence « inclusion numérique »** au 7 place de la Victoire à Palaiseau.
La thématique de l'Inclusion par le numérique regroupe les activités suivantes :
• Accès (point d'accès numérique) ;
• Accompagnement des personnes qui en expriment le besoin (permanence numérique) ;
• Montée en compétences (atelier numérique/formation).
Ces activités sont à destination des personnes ayant des besoins d'accès et/ou souhaitant connaître l'usage des outils numériques.

Renseignements : 01 69 07 61 81 / ul.bievresyvette@croix-rouge.fr

TOUS LES SERVICES DE COLLECTE DES DÉCHETS SONT MAINTENUS

Pendant cette nouvelle période de confinement, le Siom de la Vallée de Chevreuse et ses prestataires ont mis en place un plan de continuité pour assurer le service public de collectes des déchets dans les 21 communes de son territoire.

1. Toutes les collectes en porte à porte et en points d'apport volontaire sont maintenues (Ordures Ménagères, Emballages, Verre, Déchets Verts, Encombrants et Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques).

2. La déchèterie de Villejust est ouverte :
• du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15 ;
• le samedi de 9h à 17h15.

IMPORTANT : ces services peuvent être amenés à évoluer en fonction de la progression de l'épidémie et des décisions du Gouvernement, des services de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé.

Compte tenu des risques sanitaires et pour la sécurité de tous, nous rappelons à chacun la nécessité de respecter scrupuleusement les consignes de dépôt des déchets, et de veiller aux gestes barrières sur la plateforme de la déchèterie (port du masque et distanciation obligatoires).

COLLECTE DES DÉCHETS

Les **déchets ménagers spéciaux** (DMS : pots de peinture, bouteilles de gaz, etc.) ne pourront désormais plus être déposés sur le parking de la Mairie de Vauhallan.

Il est demandé à chaque habitant de les apporter à la déchèterie du Siom, à Villejust (jours et horaires d'ouverture dans l'article ci-contre). Tout dépôt sauvage pourra être sanctionné.

VALORISEZ VOTRE IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1er prix d'une valeur de 1500€

La **6ème édition du prix «Action pour la planète»** récompense les initiatives en faveur de la transition énergie-climat et en matière d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, de consommation responsable et de vivre ensemble dans une action :
- menée en Essonne,
- réalisée depuis moins de 2 ans ou en cours de réalisation,
- éco-citoyenne (sur des thèmes divers tels que l'énergie/climat, la nature, l'eau, l'habitat, les déchets, les déplacements, l'air, l'alimentation, le lien entre les générations, l'échange entre les cultures, les solidarités,...).

Peuvent participer tout groupe d'essonniens d'au moins 2 personnes (familles, amis, collègues, élèves,...), établissements scolaires, collectifs citoyens (ex : quartiers) et associations.

Inscrivez-vous sur le site internet du Département www.actionplanete.essonne.fr du 16 novembre 2020 au 17 janvier 2021.

10 actions seront présélectionnées puis proposées à un vote citoyen en ligne pour être récompensées.

FONCTIONNEMENT DES EAUX PLUVIALES DANS LES CASTORS

Pour **limiter les risques d'inondation dans les Castors** en cas d'évènement météorologique exceptionnel, notamment rue Nungesser et Coli située de par sa topographie en l'un des points les plus bas de notre commune, **des travaux d'amélioration vont être prochainement réalisés.** Ils consistent en particulier à :

• L'amélioration de la capacité des bouches d'engouffrement sur la rue Nungesser et Coli et rue Central ;

• La création d'une nouvelle bouche d'engouffrement au carrefour de la rue des Grands Près et de la rue Nungesser et Coli.

Pour la suite, un bureau d'études travaille actuellement sur l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement qui a vocation à synthétiser toutes les problématiques rencontrées sur la commune et à permettre de dégager d'autres pistes de solutions.

Création graphique : Parango - www.parango.fr

Mairie de Vauhallan • 10 Grande Rue du 8 Mai 1945 • 91430 Vauhallan
01 69 35 53 00 / maire@vauhallan.fr / www.vauhallan.fr
https://www.facebook.com/Vauhallan